

Présents : 7

Excusés : 3

Absents : 0

**Le Président ouvre la séance à 20 h 00**

Secrétaire de séance : **Martine MANCHON**

Ordre du jour

### **I - Approbation du compte rendu de la dernière séance**

Le Maire propose s'il n'y a pas de remarque, d'approuver le compte rendu de la séance du 26 Mars 2019.

Unanimité de l'assemblée    Pour = 7                                  Contre = 0                                  Abstention = 0

### **II – Activités communales et travaux réalisés ou prévus**

Le Maire présente un point d'étape sur le déroulement des projets et travaux prévus cette année.

La volonté de réaliser la pose d'un compteur et l'installation d'une « fontaine à eau sur le cimetière » en remplacement de la cuve de récupération de l'eau pluviale est d'ores et déjà terminée.

Coût de l'opération = **2 191.63 € TTC** (Véolia) + Travaux GC MOUGEY = **697.00 € TTC**

Le projet de réfection de la rue de la Mairie et de la Place de la Mairie a donné lieu à consultation de 3 entreprises pour la réalisation de ces travaux. Dans le cadre d'un Marché à Procédure Adaptée (MAPA), le résultat de cette consultation donne ce qui suit :

Devis entreprise « COLAS EST »	➤	<b>31 081.50 € HT</b> soit <b>37 297.80 € TTC</b>
Devis entreprise « ROGER MARTIN »	➤	<b>34 253.00 € HT</b> soit <b>41 103.60 € TTC</b>
Devis entreprise « HEICMANN TP & FILS »	➤	<b>37 274.00 € HT</b> soit <b>44 728.80 € TTC</b>

Après échange et débat, le conseil valide la proposition de l'entreprise « COLAS EST ».

Le Maire informe les conseillers que le lancement des relevés topographiques sur la traversée du village, va être réalisé prochainement Par les services compétents du cabinet « COQUARD ».

Une opération de pose d'enrobé sur les travaux de fouilles entrepris sur le village fait actuellement l'objet d'une demande de devis comparatifs. (Sté COLAS et KOLY) sollicitées.

En dépenses de fonctionnement, à noter le remplacement des accessoires du défibrillateur comme annoncé par le Maire lors de la présentation des budgets. Coût = **442.80 € TTC**

Est venu s'ajouter à ces projets d'investissement, le sinistre sur le vitrail de l'Église dont les devis ont été communiqués à l'expert de « GROUPAMA ». Cet expert doit se prononcer prochainement sur l'artisan compétent en la matière qui réalisera ces réparations. Selon toutes vraisemblance, la dépense devrait être couverte en totalité par notre assureur.

### **III – Délibérations diverses**

Le Maire propose de délibérer sur les points suivants :

- Choix de l'entreprise pour les travaux devant la Mairie  
Unanimité de l'assemblée Pour = **7** Contre = **0** Abstention = **0**
- Nouvelle délibération visant à vendre les résineux de la cabane de chasse touchés en totalité par le scolyte, et éventuellement les pins de la Sommières du saussois, non vendus à ce jour.  
Unanimité de l'assemblée Pour = **7** Contre = **0** Abstention = **0**

A noter que malgré notre délibération refusant le principe proposé par l'ONF consistant à encaisser les ventes de bois des communes et de nous restituer la recette quelques mois plus tard, 3 factures ont déjà été perçues par cet organisme. Le Maire a saisi aussitôt le Président des maires Ruraux, aux fins de traiter ce problème avec les services Préfectoraux.

- Le point ci-dessus entraîne de fait la délibération modificative consistant à abonder la ligne budgétaire C/ 6688 /66 de la somme de 100.00 €.  
Unanimité de l'assemblée Pour = **7** Contre = **0** Abstention = **0**

Le Président informe l'assemblée que la commune fera l'objet dès le début 2020 d'un recensement de sa population. Des instructions (INSÉE) définissent en préambule :

La nomination d'un coordonnateur communal et d'un agent recenseur pour effectuer ces opérations de recensement. Pour rappel, Nelly ROUSSY a rempli les fonctions de coordinatrice communale en 2015. Le Maire propose de reconduire Nelly dans ses fonctions et de nommer Marie-Hélène RETORNAZ pour remplir les fonctions d'agent recenseur.

- Après en avoir débattu, le conseil donne son accord pour nommer ces 2 personnes  
Unanimité de l'assemblée Pour = **7** Contre = **0** Abstention = **0**

### **IV – Questions diverses**

Le Maire présente les réjouissances pour ce dimanche 26 Mai, à savoir les différents tours de garde pour le scrutin des élections Européennes.

Il renouvelle sa volonté de mettre en place une opération nettoyage clocher (fientes de pigeon). En outre les portes de l'Église seront repeintes d'ici l'automne prochain

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 21 heures 30.